

## Octobre 70 : l'occasion rêvée!

Jacques Lacoursière

Number 41, Spring 1995

Dix rendez-vous avec notre histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8703ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

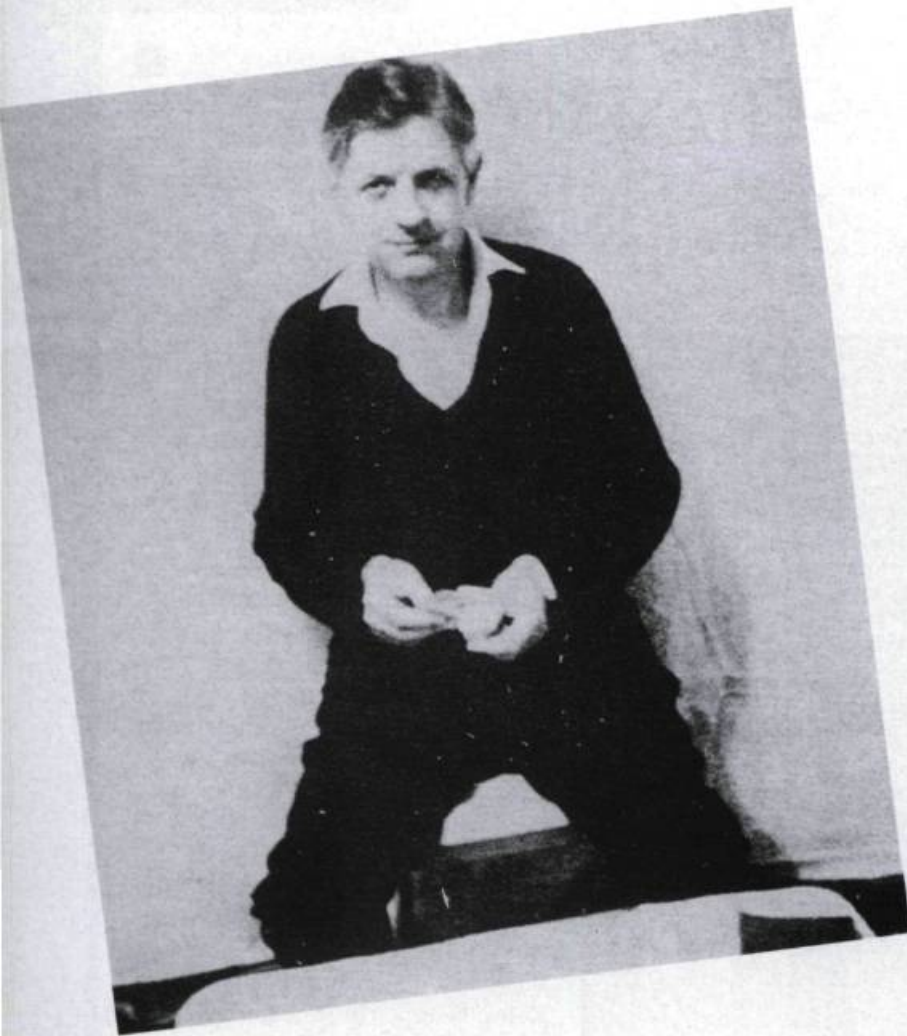
0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Lacoursière, J. (1995). Octobre 70 : l'occasion rêvée! *Cap-aux-Diamants*, (41), 58–60.



# OCTOBRE '70: L'OCCASION RÊVÉE!

**Le mieux préparé à faire face à la situation est, sans contredit, le premier ministre du Canada. On lui offre une occasion en or de mâter les forces indépendantistes! Et il va s'en servir!**

par Jacques Lacoursière

**L'**ANNÉE 1995 MARQUE LE 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE de ce que l'on appelle la «Crise d'octobre». Depuis, nous avons eu la «Crise d'Oka» et, auparavant, ce fut la «Grande Crise». Il n'y a aucun point de comparaison valable entre les

trois. Dans la mémoire collective, c'est certainement la crise de 1929 qui a laissé le plus de marques. Bien qu'elle ait été de nature très différente, celle d'Oka peut aussi être considérée comme une vraie crise. Mais qu'en est-il de la Crise d'octobre? Elle demeure la plus ténébreuse et celle qui soulève encore le plus de questions.

Depuis 1963, le Québec connaissait de façon sporadique des sursauts de violence. À l'origine, des groupuscules de terroristes séparatistes plus ou moins bien structurés voulaient, à leur façon, faire avancer la cause de l'indépendance du Québec. Parallèlement, des milliers de partisans de l'indépendance se regroupaient au sein de formations politiques ou parapolitiques. Il y avait, avec eux, de quoi inquiéter les autorités canadiennes. Le 19 octobre 1969, le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, affirme que le temps est venu de prendre les moyens pour restaurer l'ordre social au Québec. Il déclare alors: «Ç'a assez duré les folies depuis quelques années. Nous, on veut faire un pays uni et prospère. Finies les folies!»

Le lundi 5 octobre 1970, James Richard Cross, l'attaché commercial du haut-commissariat de la Grande-Bretagne à Montréal, est enlevé par des membres de la cellule Libération du Front de libération du Québec. Ceux-ci préparent leur coup depuis longtemps. Ils ont étudié divers auteurs reliés au terrorisme. Ils ont des préoccupations sociales et politiques. Elles se retrouvent dans le manifeste qui sera lu à la radio sur les ondes de CKAC le 7 octobre et, le lendemain, à la télévision de Radio-Canada.

L'affaire du FLQ soulève beaucoup d'intérêt, mais la population fait face à des problèmes qu'elle juge plus graves: le 8 octobre, les médecins spécialistes du Québec se mettent en grève.

Le fait que, dans leur manifeste, les felquistes réclament l'indépendance du Québec, permet à certains de tenter d'établir des liens entre le FLQ et le Parti québécois. Les résultats des élections générales du 29 avril précédent avaient de quoi inquiéter plusieurs: le parti de René Lévesque avait recueilli 23,06 pour cent des votes exprimés et avait réussi à faire élire sept députés. Lévesque déclare: «Je déplore l'enlèvement dont le diplomate britannique James R. Cross a été la victime, en espérant qu'aussi bien les responsables du pouvoir que les auteurs de ce geste inqualifiable cherchent avant tout à éviter un dénouement tragique.»

Le mieux préparé à faire face à la situation est, sans contredit, le premier ministre du Canada. On lui offre une occasion en or de mâter les forces indépendantistes! Et il va s'en servir! Déjà, le jeudi 8 octobre, une vingtaine de camions de l'armée canadienne quittent la base de Valcartier

James Richard Cross, attaché commercial du haut-commissariat de la Grande-Bretagne à Montréal, est enlevé le 5 octobre 1970 par des membres de la cellule Libération du Front de libération du Québec. (Archives nationales du Canada).





Le mieux préparé à faire face à la situation est, sans contredit, le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau. On lui offre une occasion en or de mâter les forces indépendantistes! (Archives nationales du Canada).

pour se rendre au camp Bouchard, non loin de Montréal, avec à bord des militaires. Par un curieux hasard, (Georges Bernanos a écrit que «le hasard est la providence des imbéciles») ces militaires doivent participer à une opération appelée *Night Hawks*.

Un événement imprévu dans le scénario élaboré par la cellule Libération est l'entrée en opération de la cellule Chénier, dirigée par Paul Rose. Le samedi 10, celle-ci kidnappe Pierre Laporte, ministre québécois du Travail. Mal préparé, le groupe de Paul Rose improvisera, mais de façon malheureuse. La sympathie populaire créée par la cellule Libération, auprès d'un assez vaste public qui trouvait que les revendications du manifeste avaient un certain bon sens, va s'effondrer avec l'affaire Laporte.

C'est Ottawa qui prend la direction des opérations. Ni la police de Montréal ni la Sûreté du Québec n'ont accès au centre de concentration de l'information de la capitale canadienne. Jérôme Choquette, ministre québécois de la Justice, n'est pas des mieux informés de ce qui se passe. A Ottawa, on se prépare à des arrestations massives. L'important est de frapper l'imagination! L'important est de profiter de la situation pour décapiter les forces indépendantistes, de semer la crainte, sinon la terreur. René Lévesque n'est pas d'accord pour laisser au gouvernement fédéral le soin de régler la situation. Il déclare au premier ministre Robert Bourassa, le 14 octobre: «Nous autres, on veut sortir une déclaration à l'effet que le problème doit se régler à Québec. Si Ottawa ne veut pas bouger, dénonce-le et là on t'appuiera.»



Le 10 octobre, la cellule Chénier, dirigée par Paul Rose, enlève Pierre Laporte, le ministre québécois du Travail. Une semaine plus tard, son corps sera retrouvé dans le coffre d'une voiture. Timbre émis par le ministère des Postes, 1970. (Coll. Cap-aux-Diamants).

Le sort de James Cross passe au second rang. On se préoccupe plus de celui de Pierre Laporte. Plusieurs croient que la police connaît le lieu de sa détention, mais ne veut pas intervenir. La rumeur court que certains ministres du gouvernement Bourassa estiment que la disparition de Laporte réglerait des problèmes internes.

Le 16 octobre, à quatre heures du matin, le gouverneur général en conseil fait appel aux pou-



voirs contenus dans la Loi des mesures de guerre et proclame l'état d'insurrection appréhendée. Déjà, l'armée canadienne s'était mise en branle pour marcher sur Montréal. Les arrestations et les détentions préventives peuvent alors avoir lieu. Et on ne se gênera pas!

dans lequel on affirme que rien ne sera fait contre Cross. La police juge bon de ne pas divulguer le contenu du communiqué. Il faut attendre le 8 décembre pour qu'il devienne public. Pourquoi? À vue d'oeil, il est évident que ce communiqué était authentique. Mais on préfère en cacher le

Le 16 octobre à quatre heures du matin, le gouverneur général en conseil fait appel aux pouvoirs contenus dans la Loi des mesures de guerre et proclame l'état d'insurrection appréhendée. (Archives nationales du Canada).



**RECOMPENSE      REWARD**  
\$ 150,000

FOR INFORMATION OF THE PUBLIC AND THE POLICE DEPARTMENT OF THE PROVINCE OF QUEBEC, THE GOVERNMENT OF CANADA HAS OFFERED A REWARD OF UP TO \$150,000 FOR INFORMATION THAT LEADS TO THE ARREST AND IDENTIFICATION OF THE FOLLOWING INDIVIDUALS:

<b>SIMARD, Francis</b>	<b>CARBONNEAU, Marc</b>
<b>ROSE, Jacques</b>	<b>ROSE, Paul</b>

FOR INFORMATION OF THE PUBLIC AND THE POLICE DEPARTMENT OF THE PROVINCE OF QUEBEC, THE GOVERNMENT OF CANADA HAS OFFERED A REWARD OF UP TO \$150,000 FOR INFORMATION THAT LEADS TO THE ARREST AND IDENTIFICATION OF THE FOLLOWING INDIVIDUALS:

FOR INFORMATION OF THE PUBLIC AND THE POLICE DEPARTMENT OF THE PROVINCE OF QUEBEC, THE GOVERNMENT OF CANADA HAS OFFERED A REWARD OF UP TO \$150,000 FOR INFORMATION THAT LEADS TO THE ARREST AND IDENTIFICATION OF THE FOLLOWING INDIVIDUALS:

Une récompense, pouvant aller jusqu'à 150 000 \$, est offerte pour des renseignements pouvant conduire à l'arrestation des ravisseurs ou des meurtriers de Pierre Laporte. La police les retrouve dans la nuit du 27 au 28 décembre 1970. («Mémoires du Québec», tome VIII, p.227).

contenu pour ne pas briser le climat psychologique créé!

Le 25 octobre, doivent avoir lieu à Montréal les élections municipales. Le maire Jean Drapeau demande un renouvellement de mandat. À la veille des élections, la police laisse aller un communiqué qui déclare que, si on ne libère pas certains prisonniers, le sang va couler dans les rues de Montréal. Le communiqué est manifestement un faux. Qu'importe! Il aide, lui aussi, à maintenir un climat de crainte!

Juste avant ces élections, on apprend qu'un gouvernement provisoire est en train de se mettre sur pied pour prendre la succession de Robert Bourassa qui est complètement «effondré». Un journaliste d'un quotidien de Toronto, chargé par son patron de faire enquête sur cette nouvelle qui viendrait du bureau du premier ministre du Canada, entre en contact avec les personnes qui, supposément, doivent faire partie de ce gouvernement provisoire. Claude Ryan éclate de rire en apprenant la chose. Lucien Saulnier rejette le tout du revers de la main. Charles Denis, du cabinet de Bourassa, fait de même. Pourquoi, dans les officines fédérales, avait-on inventé une telle chose? Mystère! L'effet escompté par ceux qui ont manipulé la Crise d'octobre était atteint: plusieurs indépendantistes qui eurent mailles à partir avec la police furent craintifs pendant des années... ♦

Le samedi, 17 octobre, peu avant minuit, on retrouve le corps de Pierre Laporte dans le coffre d'une voiture. Vers 19 h, la station radiophonique CKAC avait reçu un appel téléphonique annonçant «l'exécution» de Laporte. Vers 21h30, par un communiqué, on connaît la localisation exacte de la voiture qui contiendrait le corps du ministre. Il se passera près de deux heures avant que l'on ouvre le coffre du véhicule.

Dès l'annonce de «l'exécution», les membres de la cellule Libération rédigent un communiqué

**Jacques Lacoursière** est historien et animateur de l'émission *J'ai souvenir encore*, diffusée le dimanche, de 7h à 9h, à la radio de Radio-Canada.